



Conditions remplies pour prime de carriere?mais refus de payer

Par **soso82**, le **28/04/2012** à **16:46**

Bonjour, j'ai travaillé dans le btp est adhérent plus de 10 ans à Pro btp et j'ai été licencié puis j'ai retrouvé un travail ou j'ai travaillé 1an avant d'être licencié sans indemnité de licenciement ! je suis resté au chômage depuis cette période jusqu'à aujourd'hui!

voilà le lien pour bénéficier de la prime de carrière est-ce que je remplis les conditions ou pas en terminant par une période de chômage?

car ils me disent que je ne remplis pas les conditions donc j'aimerais comprendre si oui ou non je remplis les conditions???voici les liens

http://www.probtp.com/probtp/web/node1_5262/ai-je-droit-a-une-indemnite-de-fin-de-carriere

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichIDCC.do;jsessionid=8B2140AF58E94E00A2D0D2C1437FEE0C.tpdj>

merci pour vos réponses